



La Lettre de Béruges



Agenda :

- **Sortie « Des nuances de vert (verre) révélées »**
Samedi 30 avril à 14h30 à la Verrerie
Réservation obligatoire / Amis du patrimoine
- **Symphonie : Concert Lecture**
Dimanche 8 mai à 18h : 2€ adultes/Gratuit -18ans
Au foyer Guillaume d'Aquitaine à Biard
- **1ère Soirée des Sal'O'bars au jardin de la Cure**
Vendredi 13 mai à partir de 18h
avec Gilles et son P'tit Limonaire
- **La Nuit européenne des Musées**
Samedi 14 mai de 14h30 à 23h
Expositions thématiques temporaires au musée,
et parcours commenté dans le bourg
- **Journée d'échanges de Plants : FEPS Jardinage**
Samedi 14 mai de 10h à 18h
Au Stade Paul Mullan
- **Symphonie : Concert de Printemps Maestro**
Samedi 21 mai à 20h30 : 10€/8€/Gratuit -8ans
Salle R2B de Vouneuil sous Biard
- **1er Salon du Livre**
Dimanche 22 mai 11h à 17h (15h spectacle enfants)
A la salle des fêtes de Béruges
- **2ème Soirée des Sal'O'bars au jardin de la Cure**
Vendredi 10 juin à partir de 18h
Scène ouverte aux musiciens et groupes Bérugeois
- **Trail de l'oppidum**
Samedi et dimanche 11 et 12 juin
Animations des 10 ans du trail de l'oppidum
- **Symphonie : Biard dans les Aïres**
Samedi 25 juin à Biard
- **Les 80 ans de l'USB**
Samedi 25 juin après-midi et soirée au Stade Mullan

PROCHAINS CONSEIL & COMMISSIONS

- **Prochain Conseil municipal : Vendredi 6/05 à 20h30**
- **Commission Information : Lundi 16/05 à 18h30**
Contact : Commission.information@beruges.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte-rendu du Conseil municipal du 23 mars 2022

► DEBAT DE POLITIQUE GENERALE

A la demande des 3 conseillers municipaux d'opposition, monsieur le Maire a amené à l'ordre du jour un débat de politique général sur la commune. L'occasion d'évoquer les grands indicateurs sociaux et budgétaires de la commune et de lister les grands projets d'investissement à court et moyen terme.

En voici une synthèse :

⇒ Contexte sanitaire lié au COVID

- A impacté le fonctionnement de la collectivité, et de ses personnels durant presque deux ans.
- Également le tissu associatif et économique.
- Et le budget de la commune.
- Perspective de sortie de crise durable ?

⇒ Contexte international

- Augmentation du coût de l'énergie.
- Guerre en Ukraine et tension supplémentaire sur les prix.
- Pour la commune, ce sont des postes de dépenses qui augmentent.

⇒ Contexte national

- Elections Présidentielles en avril.
- Quelle politique budgétaire sera menée par le prochain gouvernement : austérité ?
- Incidences possibles sur les dotations de l'Etat aux collectivités locales.

⇒ Contexte social

Le lien qui tisse le vivre ensemble repose sur 3 piliers : le tissu associatif, les services et commerces de proximité, et l'école.

Tissu associatif :

- Dynamique associative en difficulté après 2 ans de Covid
- Les citoyens retrouveront-ils l'envie de sortir de chez eux après avoir pris de nouvelles habitudes de vie ?
- Difficultés à renouveler les bureaux des associations.

↳ Tournez la page pour lire la suite



Horaires Bibliothèque

Les **Lundis et Mercredis** de 16h à 18h00 et les **Samedis** de 10h à 12h.

Vacances scolaires :

Uniquement le Samedi de 10h à 12h.

Informations municipales

CR du conseil municipal - Suite

...suite DEBAT DE POLITIQUE GENERALE

⇒ Contexte social

Services et commerces de proximité :

- Fermeture du bar en juillet 2020 et avec lui le service postal avec transition communale.
- Projet de réouverture d'un bar commerce multi-services et agrandissement de la boulangerie en 2023.
- Transition réussie pour le cabinet de kiné sur la commune.
- Développement du marché sur la place de l'église le jeudi matin en période Covid, essoufflement depuis le début de l'année.
- Continuité du service public assurée.

Ecole et périscolaire :

- Ecole communale avec des effectifs suffisants pour maintenir entre 5 et 6 classes. Nous avons la possibilité d'installer jusqu'à 7 classes à l'école si nécessaire.
- Services périscolaires avec fréquentation soutenue matin, midi et soir, et mercredi après-midi.
- Accueil de loisirs avec petits effectifs > Mutualisation avec Vouneuil réussie.



⇒ Contexte budgétaire

Budget de fonctionnement :

- Les baisses des dotations de l'Etat depuis plusieurs années ont été stoppées en 2018.
- Incertitudes sur le maintien de la compensation de la taxe d'habitation par l'Etat.
- Incertitudes sur la reprise d'une austérité budgétaire imposée par l'Etat aux collectivités locales.
- Dépenses maîtrisées, recherche de sources d'économie et de mutualisation.
- Masse salariale qui augmente mécaniquement, et plus encore en période de COVID (Effectifs renforcée et de remplacement). Travail d'optimisation engagée sur 2022.
- Excédents annuels en progression, mais qui restent encore fragiles, ce qui limite notre auto-financement en investissement.

Budget d'investissement :

- Nous disposons d'une réserve de trésorerie de 220K€ liée à la vente de fonciers pour l'EHPAD et l'écohomeau, disponible pour nos gros projets d'investissement de 2023.
- Hors cette trésorerie exceptionnelle et hors emprunt, on peut estimer l'auto-financement de la commune entre 80K et 120K€ /an.
- Le taux d'endettement de la commune est faible, mais sa capacité à souscrire de nouveaux emprunts est limitée par la fragilité des excédents de son budget de fonctionnement.

⇒ Personnels de la Commune

- Pôle Enfance-Jeunesse : 2 années de navigation à vue au grès des protocoles sanitaires successifs.
Pour la rentrée, rationaliser la masse salariale en envisageant la titularisation d'agents actuellement contractuels.
- Pôle technique : Arrivée de notre nouvelle responsable technique qui contribue à pacifier le service et à améliorer son pilotage.
- Pôle administratif : charge de travail toujours croissante pour un effectif constant depuis des années. De ce fait, les conditions de travail se dégradent. Renforcement ?



⇒ Développement de la commune

Le foncier constructible ou potentiellement constructible est très contraint ; la population de la commune ne pourra plus beaucoup croître -> 2000 habitants ?

La commune est attractive :

- Foncier plus abordable que les communes de la 1ère couronne de Poitiers.
- Proximité de Poitiers et tous ses services.
- Cadres naturel et patrimonial exceptionnels à préserver et valoriser.
- Tissu social à préserver et à développer.
- Quelques lotissements privés sortis de terre, et l'écohomeau en commercialisation.

⇒ Axes de soutien des politiques publiques

Transition écologique :

- Sensibilisation de la population aux enjeux écologiques (enfants de l'école particulièrement)
- Développer des sources d'alimentation bio et locales (cantine, marché)
- Habitat engagé dans la transition écologique : écohomeau et rénovation des bâtiments communaux.

Attractivité de la commune et du "vivre ensemble" :

- Développement des services et commerces de proximité.
- Soutien aux services enfance-jeunesse (école et périscolaire).
- Soutien au tissu associatif.
- Valorisation du patrimoine et des parcours de randonnées ludiques / thématiques.

⇒ Gros projets d'investissement

A court terme :

- Extension de la boulangerie
- Réouverture d'un Bar commerce multi-services
- Rénovation du bâti au stade Mullan
- Travaux d'aménagement au cimetière
- Voiries desservant des écarts avec peu de circulation et d'habitations (avec Grand Poitiers)

A plus long terme :

- Aménagement de la place de l'église
- Cheminement doux entre le cimetière et le centre-bourg
- Salles associatives mutualisées
- Maison de santé

Il y a un enjeu fort à mobiliser un haut niveau de subventions pour pouvoir réaliser ces projets.



Numéros utiles

• Mairie

05 49 53 32 54

• Urgence eau

05 49 41 91 91

• Médecin

05 49 53 27 27

• Infirmières

07 88 16 15 94

• Kiné

05 49 53 39 95

• Ecole

05 49 53 33 08

• Garderie

07 81 84 53 76

• Cantine

07 83 64 51 72

• Centre de Loisirs

07 81 84 53 76

• Petite Enfance

06 08 34 92 66

• Taxi

06 58 64 96 80

• La Poste

05 49 45 64 62

BUDGET

Révision des tarifs de location des salles communales

Les tarifs de location des salles communales n'ont pas évolué depuis 2010. Pour tenir compte de l'inflation et surtout de la forte augmentation du coût de l'énergie, il est souhaitable de réviser à la hausse ces tarifs : +25% en période hivernale, +10% en période estivale. Ci-contre la synthèse des anciens tarifs et des nouveaux tarifs.

7 Pour / 8 Abstentions

Révision des taux d'imposition locaux

Les taux restent cette année encore inchangés :

- Taxe foncier bâti : 42,36%
- Taxe Foncier non bâti : 45,76%

Vote à l'unanimité

Approbation du Compte Administratif 2021 et vote du budget prévisionnel 2022

Dossier spécial à lire dans cette Lettre de Bé-
ruges.

12 Pour / 3 Abstentions

Salle des Fêtes	Hiver 15/10 au 30/04	Eté 01/05 au 14/10
Particuliers habitant la commune (week-end)	220€ >> 275€	165€ >> 180€
Particuliers hors commune (week-end)	450€ >> 560€	380€ >> 420€
Association de la commune (week-end) 1 location gratuite par an	85€ >> 105€	60€ >> 70€
Association hors commune (week-end)	300€ >> 375€	260€ >> 285€
Vins d'honneur, pour les habitants de la commune uniquement	45€ >> 55€	15€ >> 20€
Stage / Réunion professionnelle La journée jusqu'à 18h00	300€ >> 375€	300€ >> 330€
Stage / Réunion professionnelle La 1/2 journée jusqu'à 18h00	170€ >> 215€	170€ >> 190€
Stage / Réunion professionnelle Forfait semaine 5 jours	650€ >> Annulé	500€ >> Annulé
Exposition vente La journée jusqu'à 18h00	200€ >> 250€	150€ >> 165€
Employés communaux, à l'occasion de célébrations familiales	Tarifs Vins d'honneur	
Option incluant l'usage du jardin archéologique. Pour les particuliers et associations de la commune uniquement	Tarif Salle des Fêtes +15€ >> +15€	
Dépôt de garantie (caution)	150€ >> 300€	



Salle Claudette du centre-bourg



L'Espace Paul Mullen

Salle Claudette	Hiver 15/10 au 30/04	Eté 01/05 au 14/10
Particuliers habitant la commune /jour	60€ >> 75€	60€ >> 65€
Association de la commune /jour	Gratuit >> Gratuit	
Dépôt de garantie (caution)	150€ >> 150€	

Espace Paul Mullen Buvette + sanitaires + préau	Tarif unique
Particuliers habitant la commune /jour	70€ >> 75€
Particuliers hors commune /jour	120€ >> 130€
Associations de la commune /jour	Gratuit >> Gratuit
Associations hors commune /jour	120€ >> 130€
Option incluant les bâches du préau.	Particuliers de la commune : +30€ Associations de la commune : gratuit
Dépôt de garantie (caution)	150€ >> 300€

Solidarité UKRAINE



Un bus affrété par la Communauté de Communes de la Vallée du Clain, en partenariat avec les Associations « Coopération Poitou Charentes Ukraine » et « Fédération Echanges France Ukraine » est arrivé lundi dernier à Smarves avec à son bord 38 déplacés ukrainiens dont 13 enfants.



Certains ont été hébergés chez des particuliers dans ou à proximité de la commune de Smarves. Pour d'autres, c'était juste un lieu de transit pour rejoindre des proches ou des personnes dans des lieux qu'on leur avait désignés hors département.

A Béruges, 4 familles s'étaient gentiment proposées pour l'accueil d'un groupe de Dnipro, 3 ont été sollicitées et ont, de ce fait, accueilli une maman avec son petit garçon âgé de 2 ans, la sœur de cette jeune femme et son amie toutes les 2 âgées de 17 ans, 3 jeunes filles de la même université d'architecture et de génie civil et une professeure d'anglais.

Ce fut l'occasion d'échanges en anglais, français, langue des signes et gestes expressifs, le contact s'est établi simplement autour d'une bonne table : un arrêt sur image, une brève trêve dans ce cauchemar vécu par ces personnes.



Même si on les voit très éprouvées, elles restent dignes et résilientes, comme par exemple les étudiantes en Architecture qui avaient déjà repris leurs cours en ligne le lendemain de leur

arrivée ou les jeunes lycéennes qui demandent papier, compas et rapporteurs pour faire leurs devoirs, car elles n'ont plus rien, et la jeune étudiante en Agronomie qui confie que sa professeure a repris les cours à Kropyvniskiy, et cette Maman qui rassure et console son fils quand il réclame son Papa resté dans un pays en guerre.. Une leçon pour nous tous.



Merci aux Bérugeois qui ont offert un rayon de soleil à ces 8 personnes qui sont reparties le mercredi 16/03. Chacun peut aider dans la mesure de ses possibilités.

Enfance Jeunesse

ECOLE : La Grande lessive sur le thème des 'Ombres portées'

Au printemps, nous avons toujours une deuxième exposition de la grande lessive, toujours la semaine du printemps. Pour cette année 2022, le thème est 'Ombres portées'.

Chaque classe a trouvé une façon d'illustrer ce thème.

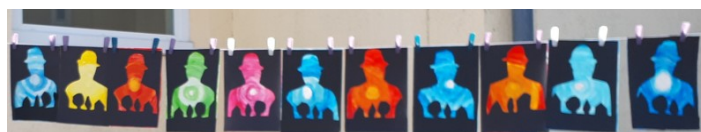
Chez les petits, il y a eu des papillons qui ont été créés à partir d'une sorte de vitrail, qui laisse passer la lumière et qui retient la lumière par endroit.



MS et GS ont travaillé sur les ombres portées d'un objet projeté sur une feuille qu'ils ont repeint sur l'ombre de cet objet pour la matérialiser.

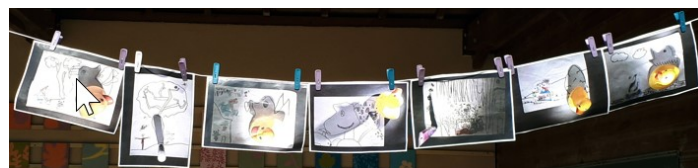


Les CP ont travaillé sur le peintre Magritte, maître du clair obscur.



Les CE1 et CE2 ont travaillé sur l'ombre d'un papillon qui s'envole.

Les CE2 CMI ont travaillé sur l'ombre portée d'un objet, qu'ils ont déportée pour créer un autre objet ou personnage, illustrée par des dessins de Quentin Blake qui était l'illustrateur dans les livres pour enfants de Roald Dahl, auteur pour la jeunesse.



Les CMI CM2 ont travaillé sur les théâtres d'ombres chinoises. Ils ont créé des scènes avec des personnages ou utilisé leurs mains pour créer des ombres chinoises, qu'ils ont photographiées. Ils ont donné un titre à ces scènes. ou raconté leur histoire.



Environnement

Opération Nettoyons la Nature 2022

21 Bérugeois .es. de différentes associations (Castors VTT, Chasseurs ACCA de Béruges, BSN, APE, FEPS section Gym, et des Bérugeois) ont bravé la pluie pendant plusieurs heures le dimanche 13 mars de 9 à 12 h.



Cette matinée de nettoyage a permis de ramasser une pleine benne de déchets (masques, papiers, plastique, verre, ferraille, pneus, ...).



On vous invite lors de votre prochaine sortie à prendre un sac pour participer à maintenir notre village et les alentours toujours aussi accueillants.

Nous rappelons que le premier geste à faire, c'est de ne pas jeter.

Une réunion en janvier prochain sera ouverte aux associations et aux bérugeois pour organiser l'opération qui aura lieu en 2023.

Civisme : Bruits de voisinage



L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée. Leur **utilisation** est **autorisée aux horaires suivants** suivant l'arrêté préfectoral de la Vienne du 19 juin 2007 :



Choisir le bon moment
c'est moins
dérangeant!

- > du lundi au vendredi :
De 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 19h00
- > les samedis :
De 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

> les dimanches et jours fériés : De 10h00 à 12h00

Communiqué de presse

Office National des Forêts

En forêt : soyez tous citoyens promeneurs

Avec les beaux jours, la forêt revêt ses plus beaux atours pour séduire le plus grand nombre, mais il convient de la connaître un peu, et de respecter quelques règles de bonne pratique pour toujours profiter de ces bienfaits : cueillette avec modération, chiens à portée de voix, déchets rapportés à la maison... L'ONF a édicté 12 réflexes à garder à l'esprit pour être un parfait citoyen-promeneur !

Si la plupart des forêts sont libres d'accès, certaines règles sont à respecter pour assurer la préservation des milieux ainsi que la sécurité des personnes.

12 réflexes à connaître lors des sorties en forêt :

- **Les déchets, pas en forêt** : qu'il s'agisse de déchets ménagers, électroménagers, de gravats ou de matériaux nocifs, ils polluent les sols et les eaux et sont dangereux pour les animaux et parfois l'Homme. Les déchets verts ne sont pas autorisés non plus car ils favorisent les plantes envahissantes ;
- **Gare aux feux** : les feux de forêt sont souvent provoqués par des négligences et engendrent une dégradation du milieu. Plusieurs décennies sont nécessaires pour que la biodiversité se rétablisse ;
- **Des cueillettes, avec modération** : si elle est excessive, la cueillette peut menacer des espèces. Au-delà des limites autorisées, la cueillette est même passible d'amende ;
- **Attention, chantier forestier** : lorsque des panneaux de signalisation indiquent une zone de chantier, il est interdit de s'y aventurer ;
- **Faune sauvage, ne pas déranger** : respecter la tranquillité des animaux garantit leur survie ;
- **Véhicule à moteur, accès réglementé** : respectez les routes forestières fermées et laissez dégagés les accès pour les secours ;
- **VTT et cavalier, en piste !** À vélo ou à cheval, les déplacements doivent se faire sur les routes et sentiers aménagés en respectant la signalisation et les interdictions ;
- **Promeneurs, sur les sentiers** : sortir des sentiers accélère l'érosion des terrains fragiles et met en péril la forêt de demain. Restez sur les sentiers pour votre sécurité ;
- **Le bois mort, précieux pour la forêt** : le bois mort est laissé volontairement, y compris après les coupes. Sa décomposition permet le retour des minéraux dans le sol ;
- **Nos animaux sous contrôle** : nos animaux peuvent perturber la faune sauvage, notamment pendant la période de reproduction ;
- **Tas de bois, ne pas grimper** : ne pas grimper sur les piles de bois, c'est assurer sa sécurité et respecter le travail des forestiers.

Retrouver la Charte

« J'aime la forêt : protégeons-la » sur onf.fr





Collectif Les Sal'O'bars

Benoit Clavier - 06 20 19 47 82
lessalobars@gmail.com

Ça se précise !

Le collectif des Sal'O'Bars est heureux de vous confirmer la date de son premier événement : **Rdv à partir de 18h**

le vendredi 13 mai dans le jardin de la cure



Pour cette soirée inaugurale nous aurons le plaisir d'accueillir **Gilles et son P'tit Limonaire**, au programme des classiques de la chanson française et des pépites méconnues.

A la buvette, que ce soit pour le grignotage ou pour les boissons, **ce sera artisanal et local**.

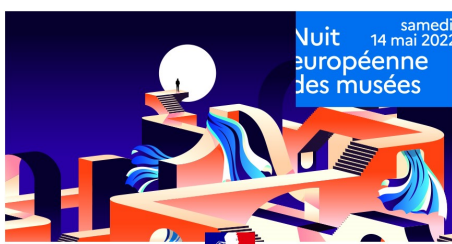
N'hésitez pas à venir avec vos pique-niques afin de passer une belle et longue soirée avec votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues...

Pour le côté ludique, à disposition sur place, jeux de cartes, jeux de palets, baby-foot.

L'entrée est gratuite, participation libre pour la prestation de l'artiste.

3 autres dates à venir :

- **le 10 juin** pour une scène ouverte où tous les talents seront les bienvenus,
- **le 26 août** pour une soirée karaoké,
- **le 30 septembre** pour un concert...surprise (qui ne le sera plus dès que l'on aura trouvé une tête d'affiche !)



Nuit européenne des musées : Samedi 14/05 de 14h30 à 23h

La chenille bérugéoise, la bibliothèque, l'association Valboivre, Jean-Marie Quintard et les Amis du Patrimoine de Béruges vous proposent :

Un parcours dans le bourg de Béruges, de la préhistoire à nos jours :

Tramway Poitiers-Lavausseau,
Ecole d'antan,
Photos souvenirs,
Plaisirs de la table,
Musée,
Sites remarquables,
Jardin archéologique.

Tous les détails sont dans le flyer ci-joint.

Contact : feps86@gmail.com | museeberuges@gmail.com

Pascale Balawender 06 12 24 61 69



Béruges Sport Nature

Philippe FILLON 06 32 20 71 73
philou.fillon@orange.fr

Le trail de l'Oppidum va fêter cette année ses 10 ans d'existence !!! Pour cet anniversaire, nous avons décidé de changer de date et de prolonger le plaisir puisque les festivités débuteront dès le samedi en fin d'après-midi.

Rendez vous le 11 et 12 juin, toujours sur la place de l'église, pour encourager les coureurs et profiter de l'ambiance festive.

Dans le détail, le samedi 11, à partir de 18h, aura lieu une épreuve courte en relais par équipe de 2 athlètes. Une distance limitée, 2x4km par coureur, mais qui s'annonce épique vu le parcours proposé.

Dimanche matin, du plus classique, avec les 3 distances habituelles (9km, 15km, 27km), sur les chemins toujours techniques de la commune.

La récupération étant importante pour les traileurs comme pour les spectateurs, une buvette sera ouverte et les barbecues et friteuses tourneront à plein régime.

Enfin, dimanche matin, une fanfare déjantée sera là pour mettre en musique ce magnifique spectacle !!!



Bibliothèque

Véronique Chauvineau 06 67 41 92 21
bibliotheque@beruges.fr

1er Salon du livre à Béruges

Organisé par les bénévoles de la bibliothèque

Dimanche 22 mai 2022, de 11 h à 12 h 45 et de 14h à 17h à la salle des fêtes.

- Auteurs jeunesse et adultes.
- Avec la participation de l'école de Béruges et du Musée archéologique.

A 15 h SPECTACLE ENFANTS :

« Paroles de Poucet » de la Compagnie l'Herbe d'Or interprété par François Godard accompagné de deux musiciens.

Petit marché. Restauration et Buvette sur place.

Entrée Libre,

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX



FEPS Jardinage

Joël Gaschet 07 68 16 32 49
joel.gaschet@laposte.net

La section Jardin vous convie sa traditionnelle bourse aux plantes qui aura lieu :

Samedi 14 mai 2022 de 10h à 17h
au stade Paul MULLON.

Avec la participation des groupes potagers de CBD (cultivons la Bio Diversité)

Diffusions et échanges ouvert à tous.





Football : FCVB

Philippe Lafanechère 06 88 73 79 67

La première fin de saison arrive pour le FCVB et elle s'annonce passionnante sur le plan sportif. Les résultats sont satisfaisants, les deux premières équipes seniors masculines sont en course pour une accession à l'échelon supérieur et les derniers matchs vont être décisifs. Bien sûr, tout n'est pas parfait, des soucis d'effectifs et un manque de bénévoles certains week-ends montrent qu'il y a encore beaucoup de points de progrès mais les dirigeants des deux communes s'activent au quotidien pour améliorer le fonctionnement de cette nouvelle association.



A la salle des fêtes de Béruges, en mars dernier, le FCVB a organisé son premier loto d'après-Covid, un succès mitigé avec 130 participants mais un plaisir partagé dans une bonne ambiance.

Dates à retenir :

- Judi 26 mai** : tournoi de foot des enfants au Stade des Arches à Pouzioux
- Samedi 25 juin** : les 80 ans de l'USB. Le club de foot propose une journée de convivialité et un peu de nostalgie au stade Paul Mullan pour marquer les 80 ans du foot à Béruges. Tous ceux qui ont été joueurs, dirigeants ou supporters de l'U.S. Béruges à un moment de leur vie sportive sont invités à cette fête. Petits matchs l'après-midi et soirée Paëlla le samedi soir.

Contactez : Dominique Nouzilleau 06-07-08-73-06



FEPS GYM

Valerie Barthelemy 06 15 11 93 97

valbarthelemy@sfr.fr

Florence Gauthier 06 78 04 28 23

En avril ne te découvre pas d'un fil dit le dicton ! Mais les jours rallongent, les températures s'adoucissent... Tous ces changements invitent à reprendre une activité sportive. Si vous ressentez cet appel, rejoignez-nous ! **Nous vous proposons de venir découvrir un des trois cours MIXTES proposés par l'association** sur ce dernier trimestre de la saison (Tarifs adaptés). **Quelques places sont encore disponibles**, plus particulièrement le soir. Venez donc nous rejoindre à la **salle des Cours de Béruges**, aux créneaux ci-dessous. Pour rappel, **un cours de Body Zen a été créé à la rentrée**. Cette activité associe des exercices de Yoga, Tai Chi et de Pilates.

ACTIVITES PRATIQUEES	GYM	BODY ZEN	PILATES
Lundi matin	9H-10H		10H-11H
Lundi soir			19H-20H 20H-21H
Jeudi	18H30-19H30	19H30-20H30	20H30-21H30
Vendredi			9H-10H

Cours dispensés par une professeure diplômée d'état.
Tarifs calculés d'avril à juin.



Amis du Patrimoine de Béruges

Michèle Lecaillon 06 88 18 70 53

museeberuges@gmail.com - 07 67 10 86 53

Les Amis du Patrimoine de Béruges...

poursuivent leur exploration du patrimoine naturel de la commune.

Réservez 2 heures de votre temps le samedi 30 avril à 14 h pour une balade sur le site de la Verrerie

Des animateurs passionnés et passionnants guideront votre regard sur un paysage de bocage, ponctué de chênes séculaires, où la vie sauvage trouve abri et nourriture.

N'oublions pas qu'il a suffi d'une rencontre avec M. Pichon, Président du Conseil Départemental, pour nous permettre enfin de proposer une activité dans l'Agenda des Espaces Naturels Sensibles de la Vienne... gagnons que d'autres suivront !



La Verrerie : Haie plantée
Avec la participation
des élèves de Béruges

Photographier la nature dans votre jardin

Les Amis du Patrimoine de Béruges et la LPO vous invitent à participer à l'opération :

Photographiez la biodiversité autour de vous

Vous vous intéressez à la nature, vous êtes sensible à la biodiversité qui nous entoure et qui se fait de plus en plus rare !

Nous vous proposons de **Photographier cette nature dans votre jardin ou sur la commune de Béruges.**

Photographier quoi ? tout ce qui vit et qui est sauvage !

Les plantes, les animaux : Une orchidée dans votre pelouse ! L'oiseau qui chante sur votre arbre fruitier ! Une jolie fleur au bord de la route ! Un insecte qui butine vos fleurs ou dans la prairie voisine ! Un écureuil qui vient vous rendre visite, un insecte bizarre qui est entré dans votre maison....



Ce n'est pas un concours photo, mais un inventaire photographié de la richesse naturelle qui nous entoure.

Après la période estivale nous nous **retrouverons en salle à l'automne** (octobre ou novembre) pour visionner vos photos, essayer d'identifier les espèces inconnues, commenter vos découvertes...

Indiquez dès maintenant votre envie de participer et **dès la fin de la belle saison, envoyez vos photos (pas plus de 10)** à votre correspondant LPO : **Alain Métails** par mail ou par WeTransfer à alainmetails86@gmail.com

Pour tous renseignements : Alain Métails 06 80 25 16 76



Symphonie Ecole de Musique

06 36 16 13 47

symphonie.emri@gmail.com

Concert Lecture : *Sache cela et n'en doute jamais*

Dimanche 8 mai, à 18h.

Foyer Guillaume d'Aquitaine à Biard, à partir de 10 ans.

Des élèves pianistes viennent avec leur musique exacerber l'émotion qui se dégage de textes écrits pendant le premier confinement et qui interrogent la place de l'art, de l'amour, de ce qui est essentiel dans nos vies...

Proposé par l'école de musique Symphonie. Conception et mise en scène : Elise Labussière

Tarif : 2€ adulte, gratuit – de 18 ans

Concert de printemps - Théâtre Musique

Projet Maestro-théâtre du bocage,

Samedi 21 mai, à 20h30. Salle R2B, Vouneuil sous Biard.

D'après le roman de Xavier Laurent PETIT

Adaptation et Mise en scène : Théâtre du Bocage

Narration et jeu : Nadjina Khouri, Bruno Auger

Guitare et jeu : Manuel Bouchard

Musique : élèves de l'école de musique et leurs professeurs

« Quelque part en Amérique Latine, une bande de gamins des rues tente de survivre au milieu de la misère et des violences policières. Comment l'irruption d'un mystérieux chef d'orchestre va-t-elle provoquer l'improbable rencontre de ces gamins avec la musique ? Deux comédiens et un guitariste racontent avec malice et légèreté cette histoire pleine d'espoir où le drame n'est pourtant jamais loin. La musique est au cœur du spectacle. »

Tarif plein : 10€ / Tarif réduit : 8€ / - de 8 ans : gratuit



Commerces & Services

Bonne retraite À notre boucher charcutier Patrice !

Le jeudi 31 mars a été le dernier jour de présence de Patrice, boucher charcutier de chez Lamothe.

Nous tenions à le remercier pour sa bonne humeur et la qualité de son travail pendant toutes ces années (une dizaine) présent sur le marché de Béruges, à la suite de Christophe Franchineau avec qui il travaillait. Pour sa retraite, Patrice a le projet de s'installer en Alsace, sur un grand domaine qu'il vient d'acheter. Il va aussi profiter de ses petits enfants et les emmener en Italie dans son camping-car.

Nous lui avons offert le livre 'Histoire d'un promeneur' écrit par Gérard Roy. Une page se tourne. Bonne retraite...



Arrivée d'un nouveau boucher charcutier :

Depuis le 7 avril, un nouveau boucher de Villiers est présent sur le marché en remplacement de Patrice.



Contact : DAUNAY Frères

www.daunayfreres.fr

Tel Fontaine : 05 16 34 89 36

Tel Villiers : 05 17 84 41 18

Expression des conseillers

Tribune de la liste « Béruges, Ensemble construisons notre avenir »

Conseil Municipal du 23 mars 2022 :

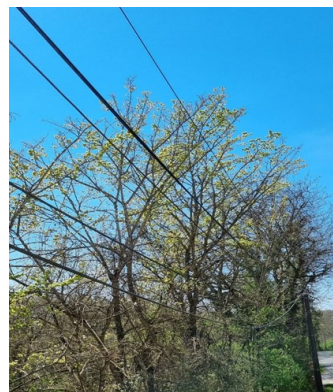
Soumis à l'obligation légale, M. Le Maire répondit à notre demande de débat sur la politique générale communale. Nous eûmes un copié-collé de 2021, toujours les 3 piliers : commerces, associations, école. Rappel du contexte budgétaire, bar multiservices (...), rénovation de la boulangerie, coût de la masse salariale, etc... Résumé certes bref de son laïus, mais peu d'anticipation.

Presque 50 lots à l'éco hameau, quid de l'école, de la voirie, de la circulation, de la dégradation de la place ? Notre commune doit-elle rester une terre hospitalière de Grand Poitiers sans contrepartie ni reconnaissance ? La projection est à court terme, la voirie de nos ambitions semble réduite.

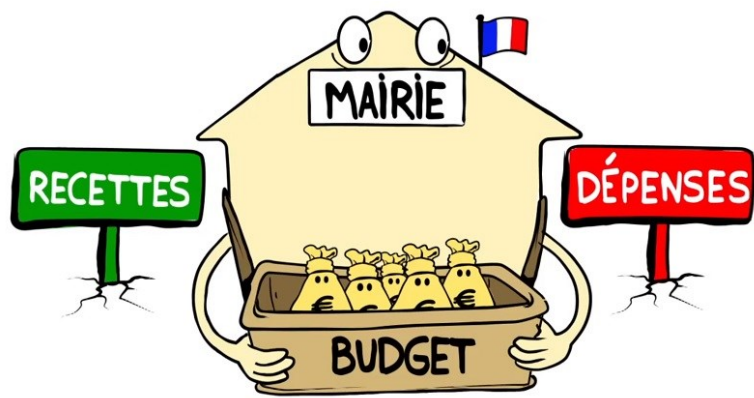
Vote du budget : n'adhérant pas aux vues de la majorité, nous nous sommes abstenus dans pratiquement tous les secteurs, mais avons soutenu le maintien des taux fonciers et la caisse des écoles. (Bien qu'elle ne représente que la moitié des subventions allouées aux associations bien loties ≈ 30 €/foyer).

Fibre optique : Notre territoire est le jouet des opérateurs fournisseurs des réseaux de fibre optiques. Comment peut-on laisser toutes ces lignes passer dans les haies et pendre à hauteur humaine.

gbonnet@beruges.fr; fbrunet@beruges.fr; ppuygrenier@beruges.fr



Le Budget de la Commune



Comprendre le budget de la commune

Budget de fonctionnement et budget d'investissement

Le budget d'une commune se décompose en un budget de fonctionnement et un budget d'investissement. Le budget de fonctionnement comptabilise les dépenses et les recettes nécessaires à l'exécution au quotidien des missions de service public. Le budget d'investissement comptabilise les opérations qui augmentent la valeur du patrimoine de la commune.

Budget prévisionnel en début d'année

Le Conseil Municipal vote en mars un budget prévisionnel appelé budget primitif (BP). Pour une bonne gestion, il est préférable à ce stade prévisionnel d'un peu surestimer les dépenses et sous-estimer les recettes. Ce budget primitif doit obligatoirement être à l'équilibre. Les tableaux ci-contre présentent le BP2021 de fonctionnement.

Budget définitif en fin d'année

En fin d'année, les comptes sont arrêtés pour former le compte administratif (CA). Ce compte administratif est l'exact reflet des dépenses réellement engagées et des recettes réellement perçues. Si le budget primitif a correctement été évalué, et s'il ne s'est pas passé trop d'imprévus en cours d'année, alors le compte administratif doit être excédentaire. Les excédents de fonctionnement du CA sont versés au BP de fonctionnement ou d'investissement de l'année suivante.

■ Bilan du CA 2021

Pour la cinquième année consécutive, le CA est à nouveau excédentaire (en 2016, le CA avait pour la première fois été déficitaire). Dégager des excédents de fonctionnement est essentiel car ces excédents permettent de financer les projets d'investissement.

Les budgets des petites communes comme Béruges (moins de 2000 habitants) sont néanmoins difficiles à tenir. Particulièrement en zone périurbaine où les habitants souhaitent s'éloigner des zones denses pour habiter à la campagne, mais avec la volonté de maintenir un niveau de services et d'équipements publics élevé. L'équation devient alors insoluble sans en passer par des politiques de mutualisation des moyens. Pour Béruges, cela se traduit par plus de mutualisation avec Grand Poitiers et nos communes voisines.

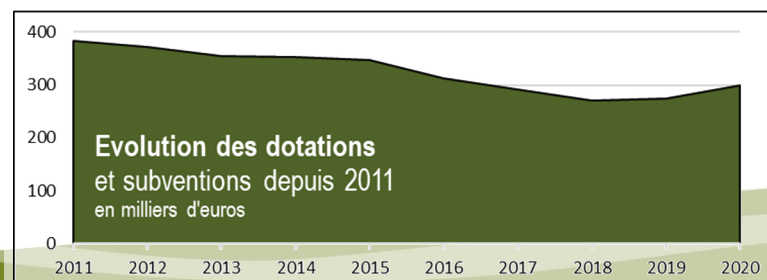
En 2021, le budget de fonctionnement se consolide à 1,04M€ en dépenses pour 1,13M€ en recettes, ce qui génère un excédent de fonctionnement de 92K€. L'excédent 2021 est en diminution par rapport à celui de 2020 : l'effet COVID a engendré des dépenses de personnels supplémentaires de remplacement ou de renforcement pour assurer la continuité des services publics ; aussi des recettes non perçues (locations de salles par exemple).

Le désendettement de la commune s'est poursuivi. Depuis 2015, nous n'avons souscrit aucun nouvel emprunt et avons pu financer nos projets d'investissement sur la base de nos ressources propres et de quelques ressources exceptionnelles (vente de terrains). Notre faible taux d'endettement et le redressement de nos comptes ces 5 dernières années nous permettent d'envisager de nouvelles capacités d'emprunt ; avec sagesse et modération toutefois.

■ Particularités du BP de fonctionnement 2022

Il est délicat de comparer directement les montants du CA2021 et du BP2022 : le BP2022 surévalue les dépenses et minore les recettes pour limiter les mauvaises surprises en fin d'année. Toutefois :

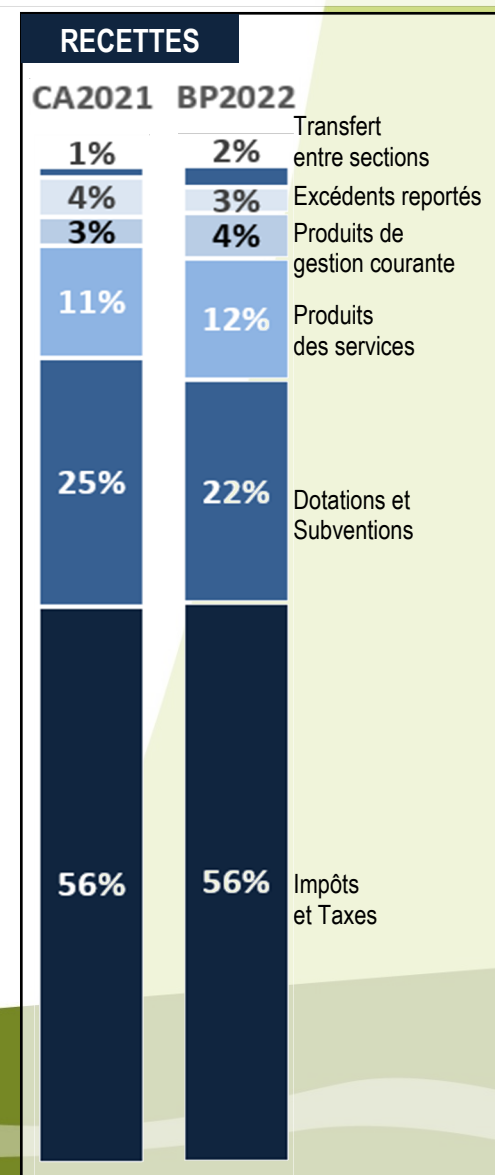
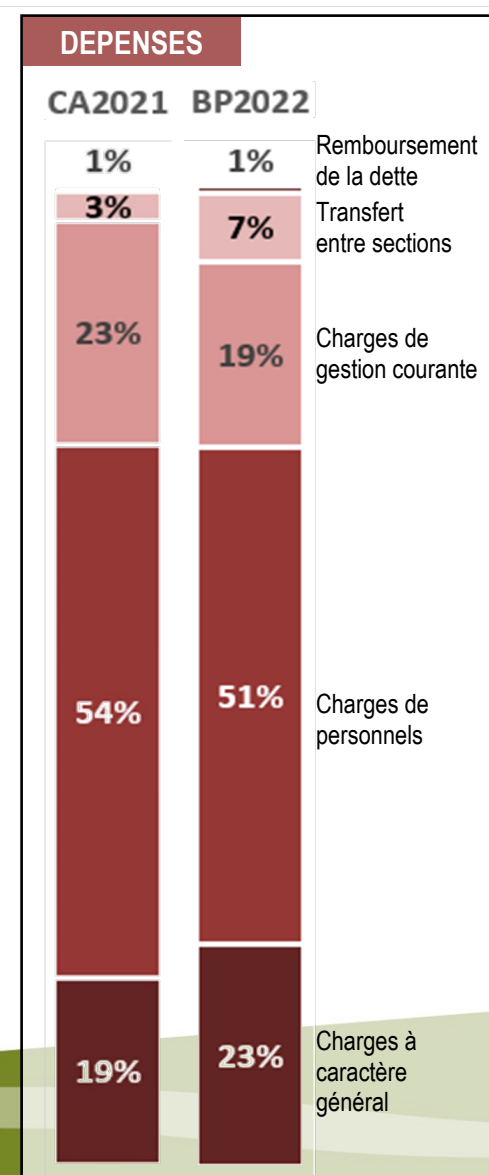
- Les taux d'imposition communaux restent inchangés.
- La forte inflation du coût de l'énergie pèse sur les prévisions de dépenses de gaz, d'électricité et de carburant.
- L'incidence COVID sur 2022 devrait être faible : la perspective de nouvelles contraintes sanitaires est peu probable.
- La masse salariale est estimée en augmentation de 3,2%. Maintenant que la COVID est derrière nous, nous pouvons travailler à l'optimisation des postes pour ainsi escompter une réduction de la masse salariale. Toutefois ce travail d'optimisation sera sans doute contrebalancé par une augmentation du point d'indice des fonctionnaires en cours de négociation avec l'Etat. Également la nécessité de renforcer le pôle administratif dont les missions sont toujours plus nombreuses pour un effectif qui reste constant depuis plus de 20 ans.
- A noter la significative diminution des charges à caractère général, liée à la mutualisation de notre accueil de loisirs avec Vouneuil sous Biard.
- L'excédent de fonctionnement 2021 et l'équilibrage du budget 2022 permettent de basculer 105K€ vers le budget d'investissement 2022 pour participer à l'autofinancement de nos projets.
- Inquiétude pour les années à venir : La perspective des élections présidentielles et la potentielle



mise en œuvre d'une nouvelle politique d'austérité budgétaire pourraient avoir des incidences douloureuses sur les dotations de l'Etat aux communes.

BUDGET de FONCTIONNEMENT (en milliers d'euros)		CA2021	BP2022
DÉPENSES	Charges à caractère général Eau, énergies, carburants, fournitures diverses, télécom, courrier, entretien des bâtiments et mat. roulants, alimentation cantine, assurance, actes juridiques...	198,5	259,5
	Charges de personnel Salaires des agents de la commune, charges sociales, retraites, médecine du travail, cotisations CNFPT, centre de gestion...	563,6	581,9
	Charges de gestion courante Indemnités des élus, subv. aux associations, CCAS, école, logements, ordures ménagères, services gérés par Grand Poitiers, dépenses imprévues...	239,0	217,0
	Remboursement de la dette (Intérêts) Seuls les intérêts sont imputés au fonctionnement, le capital est imputé aux investissements	6,6	8,2
	Opérations d'ordre de transfert entre sections Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.	30,6	81,0
	TOTAL	1038,3	1147,6

RECETTES	Impôts et taxes Impôts locaux (part communale), Grand Poitiers, taxe sur vente de terrains...	630,7	644,3
	Dotations et subventions Dotations de l'Etat, Département, CAF, MSA, Europe...	282,5	256,0
	Produits de gestion courante Remb. de frais de personnel, redevances de loyers...	32,9	51,5
	Produits des services, ventes Services périscolaires (cantine, garderie), Remb. frais de voirie par GP...	125,8	140,0
	Opérations d'ordre de transfert entre section Certaines dépenses de fonctionnement (main d'œuvre, matériaux...) peuvent être basculées en dépenses d'investissement via ce jeu d'écriture comptable.	12,0	24,7
	Excédents de fonctionnement antérieurs Excédents de fonctionnement de l'année 2020 reportés en 2021	45,0	
	Excédents de fonctionnement 2021 reportés Une partie des excédents escomptés de fonctionnement de l'année 2021 peuvent abonder les recettes du budget prévisionnel de l'année 2022		30,0
Produits exceptionnels Avoirs, ventes de terrains, sinistres assurances...		1,1	1,1
TOTAL		1130,0	1147,6



Le Budget de la Commune



Budget d'investissement

Le budget d'investissement permet de financer l'entretien des routes, des bâtiments, des espaces publics, ainsi que de nouveaux équipements. Ces investissements sont financés par :

- les excédents dégagés par le budget de fonctionnement ou d'investissement,
- des ressources propres comme la taxe d'aménagement (acquittée pour toute nouvelle construction) ou la récupération d'une partie de la TVA versée,
- des subventions ou fonds de concours (Grand Poitiers, Département, Région, Etat, Europe...)
- Le recours à l'emprunt.

■ Particularités du BP d'investissement 2022

- **Un programme d'investissement de 488K€** pour financer les nouveaux projets d'investissement 2022 et les projets 2021 qui n'ont pas pu être achevés/payés avant la clôture des comptes en décembre. Pour aider à financer ces investissements : un emprunt de 140K€ pour la réhabilitation du pont du Pin, ainsi que 25K€ de subventions diverses mobilisées.
- **Commerces en centre-bourg - Bar-multiservices** : Initialement prévu à la Cure, le projet de relocalisation du bar commerce multi-services a été réorienté en cours d'année 2021 avec l'opportunité du rachat de l'immeuble situé juste à coté de la boulangerie. L'acquisition de cet immeuble par la commune devrait être signée en avril. Le reste de l'année sera consacrée aux études par un cabinet d'architecte pour pouvoir déposer les dossiers de subvention en janvier 2023. Les travaux pourraient alors commencer au 2^{ème} semestre 2023.
- **Commerces en centre-bourg - Boulangerie** : Nos boulangers sont à l'étroit dans les murs que leur loue la commune, et sollicitent depuis plusieurs années des travaux d'extension. Les études seront menées cette année, en même temps et avec le même cabinet d'architecte que pour le projet du bar commerce, afin de penser ces deux projets de façon cohérente et intégrée.
- **Ecole** : La cour des maternelles est dégradée, salissante et peu pratique. Elle sera refaite sur sa partie minérale, au profit d'un revêtement amortissant. Également, poursuite des renouvellements des équipements informatiques dans les classes.
- **Voirie** : Le chantier de réhabilitation du pont du Pin piloté par Grand Poitiers s'est achevé en fin d'année dernière. La commune doit à présent verser à Grand Poitiers sa participation de 140K€. Également, chantier de protection des vieux et beaux tilleuls de la place de l'église (décroustage et aménagement autour d'une zone enherbée).
- **Stade Mullon** : Le site du stade Mullon est un lieu très prisé des Bérigeois. (sportifs, familles et associations) qui apprécient de s'y retrouver et profiter des équipements et du cadre très agréable. Après la remise en état du boulodrome en 2021, nous poursuivons cette année les travaux de réhabilitation et d'embellissement du site : éclairage (à leds) du boulodrome et isolation et remise aux normes des vestiaires du foot.
- **Cimetière** : Poursuite des travaux de consolidation des allées empierrées. Également la réalisation paysagée d'un jardin du souvenir autour du colomba-rium.
- **Salle des Fêtes** : la salle des fêtes est le bâtiment communal le plus économe. Compte-tenu de l'augmentation de l'énergie, il devient prioritaire de réaliser des travaux de rénovation énergétique. Diagnostic et début des travaux prévus cette année.
- **Réserve financière pour financer les gros projets** : Grâce aux recettes exceptionnelles perçues ces dernières années, la commune a pu constituer une réserve financière mobilisable pour financer ses gros projets d'investissement. Cette réserve était en 2020 de 300K€. Nous puissions cette année dedans pour les deux projets de commerce en centre-bourg. Il reste encore 220K€ disponibles pour la poursuite de ces projets en 2023.

■ Et pour les prochaines années ?

- **Place de l'église** : Une réflexion est engagée depuis plusieurs années concernant le stationnement sur la place du village ainsi que son embellissement. Ce chantier prendra corps quand les deux importants projets de commerce en centre-bourg auront été lancés.



BUDGET d'INVESTISSEMENT 2022		en milliers d'euros
DEPENSES	Remboursement de la dette (Capital)	40,0
	Programmes d'investissement	488,6
	Ecole	44,4
	Rénovation de la cour des maternelles. Matériels informatiques et de vidéoprojection. Petits matériels.	
	Services périscolaires	26,0
	Cantine : porte et baie vitrée à changer. Equipements de cuisine. Accueil périsco matin et soir : évolution du logiciel de gestion et de facturation. Petits mobiliers.	
	Commerces en centre-bourg	113,0
	Rélocalisation d'un bar commerce multi-service, et extension de la boulangerie : Acquisition de l'usufruit de l'immeuble. Etudes jusqu'aux deux permis de construire.	
	Cimetière	14,6
	Empierrement des allées. Remplacement du 2ème portail. Aménagements d'un jardin du souvenir et d'une stèle pour les morts pour la France.	
	Stade Paul Mullon	12,5
	Isolation des vestiaires. Mise aux normes électriques. Rénovation de l'éclairage du boulodrome (éclairages à leds).	
	Site sportif des Cours	2,0
	Drainage des abords du citystade et du terrain de tennis.	
	Eglise	7,4
	Réparation d'une fuite sur la toiture. Rejointoiement des pieds de façade. Extension du tableau électrique pour le raccordement des commerçants du marché.	
	Salle des fêtes	3,0
	Etude pour l'amélioration énergétique du bâtiment.	
	Cabinet de Kiné	14,2
	Réfection d'un mur. Installation d'une ombrière.	
RECETTES	Mairie et Ateliers communaux	23,9
	Outils à main. Broyeur de déchets verts autotracté. Equipements d'entretien de voirie et d'espaces verts. Petits équipements.	
	Voirie	173,4
	Signalétique. Drainage des eaux de pluie voie romaine. Enrochement d'un talus éboulé. Aménagement d'une zone protégée enherbée autour des tilleuls de la place. Participation à Grand Poitiers pour la réhabilitation du pont du Pin (140K€).	
	Mise en valeur du Patrimoine	6,8
	Travaux d'embellissement du musée et de ses collections. Aire de repos pour les promeneurs au Pin. Mise aux normes aires de jeu.	
	Divers	47,4
	Opérations non affectées (petites opérations < à 500€ et regroupées en fin d'exercice comptable). Enveloppe de dépenses imprévues, versements Grand Poitiers (voirie).	
	Programme de travaux non affectés	220,0
	Réserve financière non affectée sur 2022 pour financer les gros projets d'investissement à venir. En particulier la relocalisation d'un commerce bar-multiservices et l'extension de la boulangerie.	
TOTAL		748,6
	Solde d'investissement des années précédentes reporté	405,7
	Recettes liées à des investissements non finalisés en 2021 et reportés sur 2022	
	Virement section de fonctionnement	101,2
	Virement à l'investissement 2022 des sections de fonctionnement excédentaires 2021 et 2022	
	Taxe d'aménagement	15,0
	Perçue lors de nouvelles constructions sur la commune	
	Amortissements comptables sur investissements	44,8
	Opérations comptables que seuls les comptables peuvent appréhender !!	
	Fonds de Compensation de la TVA	17,0
	Une partie de la TVA payée par la commune est récupérée et basculée en investissement.	
	Subventions	24,9
	Versées par les collectivités locales, l'Etat, l'Europe, la CAF...	
	Nouveaux emprunts	140,0
	Emprunt sur 15 ans pour financer la réhabilitation du pont du Pin	
TOTAL		748,6